

Le 8 juillet 2019

Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives et
gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6724

Bonjour,

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 2 mai 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

«... une copie de tous les rapports internes réalisés par des employés d'Hydro-Québec ou d'entreprises externes pour Hydro-Québec concernant les effets possibles des changements climatiques sur les installations hydro-électriques de la province entre 2008 et 2019 inclusivement. »

Tout d'abord, nous sommes désolés pour le délai exceptionnel à répondre à votre demande.

Nous vous informons que nous ne détenons pas de document concernant les effets possibles sur les équipements hydro-électriques de la province. Conséquemment, nous ne pouvons donner suite à votre demande et invoquons l'article 1 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* en annexe.

Toutefois, nous vous invitons à consulter le site public d'Ouranos à l'adresse suivante : <https://www.ouranos.ca/> pour accéder à de l'information pertinente sur les changements climatiques. Vous y trouverez notamment le rapport « *Crues maximales probables et sécurité des barrages dans le climat du 21^e siècle* » auquel a participé Hydro-Québec. Nous joignons à la présente une copie de ce rapport que vous trouverez directement à l'adresse suivante : https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/2016/04/RapportFrigonKoeniq2015_FR.pdf

Nous joignons également le rapport intitulé « *Stratégies d'adaptation des compagnies d'hydro-électricité canadiennes face aux changements climatiques* » disponible à l'adresse suivante : <https://www.ouranos.ca/publication-scientifique/RapportLeconte2017-Fr.pdf>

La révision de cette décision peut être demandée auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative à ce sujet.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



Karine Charest

p. j.